

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 10 - 17

Séance du 13 octobre 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt, le treize octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT- CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET : *Etaient présents :* Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON,
LUCIANO.

**MISE A LA REFORME
DE MATERIELS**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :
Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame Corinne ROCHE-SANNA, Messieurs Dominique HOCQUET (procuration à Monsieur Yvan MAUBE), Dominique OLIVIER (procuration à Madame Laura GENEVOIS)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :
Madame Christine ORSINI

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20201013-DEL20201017-DE
Date de télétransmission : 16/10/2020
Date de réception préfecture : 16/10/2020

Il est proposé au Conseil Municipal de prononcer la mise à la réforme des biens et matériels communaux suivants, dont l'état de vétusté ou les altérations irréparables ne permettent plus leur utilisation par la Collectivité :

TYPE	IMMATRICULATION	ANNEE	ETAT	DESTINATION
CITROEN JUMPER BENNE	49 AQX 83	21/10/2003	Véhicule vétuste ne passe plus au contrôle technique.	Webenchère
CITROEN C3	DQ-078-MS	08/04/2015	Véhicule sinistré	Epave
RENAULT KANGOO	296 APG 83	21/06/2001	Véhicule vétuste ne passe plus au contrôle technique.	Webenchère
IVECO HAYON	5870 ZC 83	02/05/1997	Véhicule remplacé par un neuf.	Webenchère
ELV PELICAN	AC-825-BJ	22/07/2009	Ne trouve plus les pièces pour réparation.	Webenchère
MATRA GEM	BN-263-LE	13/05/2011	Ne trouve plus les pièces pour réparation.	Webenchère

La Commune de Saint-Cyr-sur-Mer est abonnée depuis 2015 à la plateforme dématérialisée de vente aux enchères « Webenchères.com », dédiée aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Il est donc proposé la mise en vente des matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com » et la mise à la destruction des autres.

Les biens restant invendus seront mis à la destruction.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide la mise en vente des matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com » et la mise à la destruction des autres.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY